

Au Lycée expérimental de Saint-Nazaire

Voilà trente-quatre ans que le Lycée expérimental développe une pédagogie politique. Toute pédagogie est politique mais certaines en ont plus conscience que d'autres. Notre projet est basé sur la co-construction d'un monde éducatif avec les jeunes. Nous sommes deux communautés, qui n'ont pas les mêmes statuts et pas les mêmes intérêts, condamnées à nous entendre, à nous confronter, à nous comprendre, pour inventer, années après années, une collectivité éducative, un lycée, où le bac est un chemin parmi d'autres, le but étant de prendre du pouvoir sur soi et sur le monde, de s'éduquer, de grandir enfin.

■ MICKAËL SCHLERET, MATHILDE SABY, MATHIEU HERBRETEAU ET JEAN-NOËL EVEN, ENSEIGNANT.E.S AU LYCÉE EXPÉRIMENTAL DE SAINT-NAZAIRE.

CETTE CO-CONSTRUCTION d'une collectivité éducative se fait à l'aide d'institutions permettant de discuter, de décider et d'agir ensemble. Elle concerne tous les aspects de la collectivité (gestion, choix de ce que nous voulons et devons apprendre ensemble, comment le faire, dépenses, etc.). Par ailleurs, cette co-construction entraîne la redéfinition de notre posture d'enseignant. Si nous savons quelles portes peuvent être ouvertes sur les savoirs et comment les ouvrir, nous ne savons pas quels chemins prendront les jeunes. Ce chemin leur appartient mais, évidemment, nous en parlons ensemble au sein d'un groupe de discussion qui, lui aussi, est une institution du lycée.

C'est en cela que nous sommes dans la filiation des pédagogies institutionnelles autogestionnaires pensées, jadis, par Raymond Fonvieille, Bernard Bessière, Michel Lobrot, René Loureau, Georges Lapassade, etc.

La pédagogie comme alternative

Notre lycée, cette alternative pédagogique, s'adresse à tout jeune ayant fini son collège d'une manière ou d'une autre ou ayant seize ans. Bien sûr, nous ne sommes pas dans une grande ville et nous avons la possibilité de ne pas refuser d'inscription. Celle-ci se fait après un entretien entre le jeune, les responsables légaux de celui-ci (bien souvent, ce sont eux qui veulent à tout prix inscrire leur enfant au lycée), un ou deux lycéens et un membre de l'équipe éducative. Nous présentons le projet du lycée, répondons aux questions du jeune et de ses parents, écoutons les désirs, les envies, les passions, les projets, parfois le manque de désirs, de passions, etc. Nous donnons un dossier d'inscription et nous demandons de bien réfléchir – est-il en accord avec le projet du lycée ? – car, et c'est très important, c'est lui qui s'inscrit au lycée, ce n'est pas nous qui l'inscrivons. En rédigeant son projet personnel sur le dossier, le jeune pose un acte volontaire et singulier. Il est volontaire et il s'inscrit pour mener à bien un projet personnel d'éducation.

Pourquoi faisons-nous cela ?

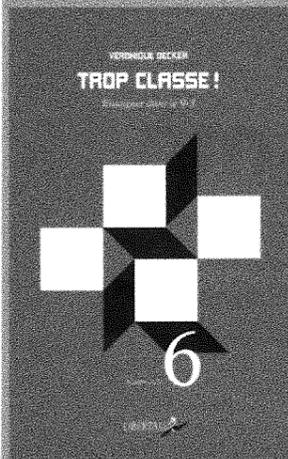
Dès l'inscription nous posons, symboliquement, que chacun est responsable de ses choix, que cela fait partie de la constitution de sa liberté. Le chemin de la liberté passe par la capacité à formuler son projet de formation, et donc de vie, qui se déroulera au sein d'une organisation coopérative de construction des savoirs.

■ Il n'y a pas de « classe ». Les groupes se constituent dans les différents temps pédagogiques autour d'un sujet d'étude, d'une thématique ou d'une pratique, et chacun.e est libre de choisir ses activités quels que soient son niveau ou sa filière. Ce fonctionnement instaure donc l'hétérogénéité comme une norme.

L'ensemble de la population du lycée est divisée en six groupes de bases (GB) qui seront les seuls groupes persistants de l'année. Ils sont le plus hétérogène possible : des nouveaux, des anciens, des filles, des garçons, des littéraires, des scientifiques, des blond.e.s, des brun.e.s, des déterminations (notre équivalent de la seconde), des premières, des terminales. C'est ce groupe qui prendra en charge la gestion du lycée pendant quinze jours. C'est l'organe chargé d'interroger l'inscription au lycée et l'exécutif en quelque sorte ; c'est le groupe de gestion qui prend soin d'appliquer les décisions prises par le Conseil d'établissement. Celui-ci est constitué de six jeunes et de deux membres de l'équipe et renouvelé après chaque vacances. Il est mandaté pour interroger l'ensemble de la collectivité, les jeunes d'un côté, les membres de l'équipe de l'autre, sur le même ordre du jour concernant les grandes questions budgétaires, d'organisation, politiques et morales. Il prend ensuite, en son âme et conscience et au consensus, les décisions qui feront office de lois tant qu'elles ne seront pas contestées et rediscutées. ►►►

Trop classe !

Enseigner dans le 9-3



« Tournées avec faconde et humour (bien que certaines soient tristes à pleurer), ses chroniques de la vie quotidienne de son école sont absolument à lire si l'on veut comprendre quelque chose aux problématiques de l'enseignement dans les quartiers populaires. »

LUC CEBELLE, LE MONDE - LA LETTRE DE L'ÉDUCATION

« Véronique Decker esquive "le pathos et les gémissements" de rigueur sous la plume d'un "prof de banlieue". La sienne est enthousiaste. »

FLORIANE LOUSON, LE PARISIEN

« C'est quoi enseigner en Seine-Saint-Denis ? [...] sans mépris et sans ressentiment pour les enfants et leurs parents. Pas de pitié non plus. Mais de la solidarité. De la classe, on vous dit... »

FRANÇOIS JARRAUD, LE CAFE PÉDAGOGIQUE

« Je l'ai trouvé formidable. On l'a posé sur mon bureau : "tiens, lis-le" et moi j'ai fait pareil, j'ai commencé à le faire circuler. »

LOUISE TOURAET, RUE DES ÉCOLES, FRANCE CULTURE

Revue de presse, entretiens vidéos et audios en ligne sur le site Q2C.

Trop classe ! Enseigner dans le 9-3, Véronique Decker, coll. « N'Autre École », Libertalia, mars 2016, 10 €.

▷▷▷ Désormais, il peut, conseillé par son père, aller à la chasse avec son arc et il a le droit de regarder les femmes. À 22 ans, il attend que le groupe décide s'il peut devenir adulte. Le moment venu, son dos est tatoué ou plutôt profondément scarifié. Il doit supporter sa douleur en silence pour payer la dette qu'il a contractée auprès de la tribu. Son refus romprait l'ordre de la société lequel mime l'ordre du cosmos. Autorisé enfin à devenir une personne, un *aché*, et un chasseur, il doit coopérer avec les autres, donner aux autres ses produits, tout comme la femme coopère par la cueillette. Il s'agit ici d'une coopération « fermée » mais qui parfois s'élargit à d'autres tribus.

Coopération ouverte

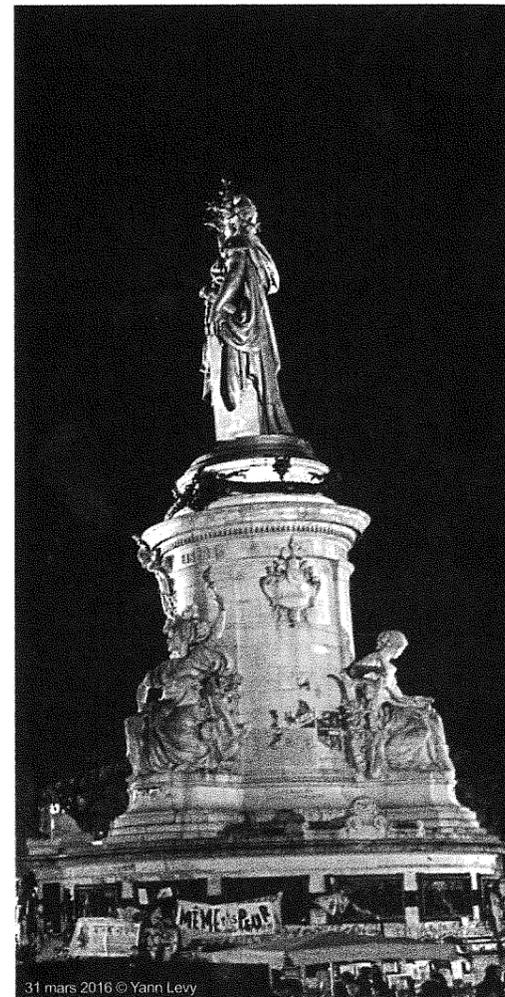
Les habitants des îles Trobriand du Pacifique, par exemple, ont élaboré un système d'échange symbolique complexe, la *kula*, capable de se substituer à la fonction guerrière. Les habitants de ces îles coopèrent pour construire un canot de haute mer – à la fois sous forme d'un travail organisé et d'un travail en commun. Ils agissent dans « un but unique : conférer au chef ou au dirigeant le titre de propriétaire de la pirogue et en assurer l'usage à toute la communauté qui dépend de lui⁵ ». Ils sont alors poussés par le respect des usages et de la tradition. « La soumission totale à la coutume et l'imitation des actes d'autrui constituent la règle de conduite essentielle de nos Trobriandais ». Pour eux, le passé, notamment les éléments mythiques, importe plus que le présent. Les mythes apportent la preuve que la magie réalise ce qu'elle prétend.

Un défi toujours d'actualité

Ces sociétés, aujourd'hui disparues, relèvent le défi de la coopération. Au-delà de la simple coopération « fermée », limitée à la parentèle, ces peuples ouvrent la coopération à des rapports intertribaux. Dans l'artisanat ou l'agriculture, l'apprentissage se fait aussi en imitant les plus âgés. Dans les sociétés rurales, la construction des maisons, le défrichage des forêts, la mise en place des labours, les moissons, se faisaient collectivement et se terminaient par des fêtes qui célébraient la coopération.

L'organisation industrielle et bureaucratique moderne a imposé au contraire ses formes de coordination et rendu difficile de coopérer librement. Autrefois, copier et coopérer n'était jamais synonyme de tricher mais de renouvellement de la tradition et de perpétuation de l'ordre. Dans le contexte actuel, la coopération est une forme de vie porteuse d'exigences démocratiques de reconnaissance, de justice et d'égalité contraires à la logique concurrentielle de nos sociétés.

Lire ou relire les textes fondateurs de l'anthropologie permet de se libérer de certains préjugés tenaces. ■



31 mars 2016 © Yann Levy

Nouvelle parution



Syndicalisme révolutionnaire et éducation émancipatrice

Nos amis des éditions Noir et rouge viennent de publier un ouvrage signé Gaëtan Le Porho sur l'histoire du syndicalisme révolutionnaire abordé du point de vue des enjeux pédagogiques. Un travail de fond, nourri

par une connaissance très fine de la presse syndicale de l'époque et des archives. On y croise bien entendu Célestin Freinet et ses rapports mouvementés avec son syndicat... Un livre majeur !

Syndicalisme révolutionnaire et éducation émancipatrice - L'investissement pédagogique de la Fédération unitaire de l'enseignement (1922-1935), Gaëtan Le Porho, Noir et rouge, 296 p., 2016, 20 €.